

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 14 (1968)

Heft: 7-8

Rubrik: Activité des Sociétés Suisses en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Activité des Sociétés Suisses en France

NORMANDIE

Après un voyage des plus agréables dans la belle campagne normande, une centaine de compatriotes du rayon consulaire du Havre se sont rencontrés le 12 mai à Dozulé dans le Calvados pour la traditionnelle « Journée des Suisses de Normandie ».

M. Boesch, président de la Société l'« Helvétia » du Havre, fut heureux de pouvoir souhaiter la bienvenue à un si grand nombre de compatriotes et salua tout spécialement notre nouveau Consul et Madame Steiner, venus récemment du Maroc. Cette réunion a été une heureuse occasion pour beaucoup de compatriotes de faire connaissance avec le nouveau représentant de la Confédération.

Au cours de l'excellent déjeuner, M. le Consul remercia pour l'aimable accueil qui lui a été fait en Normandie et exprima son intention de visiter l'une après l'autre les différentes communautés.

M. Steiner fit ensuite un compte rendu des journées de Lyon auxquelles il venait de participer et insista plus particulièrement sur la question de l'information et sur le recrutement du Fonds de solidarité. Il demanda à tous de faire un effort pour soutenir « l'Echo » et surtout « notre journal », le *Messenger suisse de France*, en s'abonnant et en cherchant des annonceurs.

M. le Consul a été fortement appuyé dans cette demande par M. Strohmaier, président du Cercle suisse de Rouen, qui proposa, en outre, un regroupement plus étroit de nos différentes Sociétés normandes.

Après quelques chansons des folklores suisse et normand, la réunion prit fin et, peu après 17 heures, les premiers départs eurent lieu avec la promesse de se revoir l'année prochaine.

NANCY

Le 12 juin 1968, la Société « Suisse-France » de Nancy a été honorée de la visite de S.E. M. Pierre Dupont, Ambassadeur de Suisse à Paris, qu'accompagnait M^{me} Dupont. Notre Ambassadeur était à Nancy à l'occasion de sa réception à l'Académie de Stanislas. Au restaurant de l'Univers, l'apéritif, offert par le consulat de Strasbourg, fut suivi d'un excellent dîner, où l'on comptait plus de cinquante convives, membres de la Société ou sympathisants.

A l'heure des discours, M. Jean-Jacques Flückiger, président de la Société, exprima à notre hôte les sentiments d'attachement et de fidélité qui unissent les membres de la Société à la Suisse. Il le remercia d'avoir rendu visite si rapidement aux Suisses de Lorraine ; c'était en effet une des premières visites de M. l'Ambassadeur aux Suisses de province depuis sa nomination. Avant de souhaiter à M. Dupont une féconde activité à la tête de la colonie de France, le président tint à rendre publiquement hommage au dévouement de M. Georges Guibert, consul à Strasbourg, qui fait tant pour encourager les activités de notre Société.

M. Guibert devait remercier M. Flückiger de ses propos trop élogieux et insister sur les événements tumultueux que la France venait de connaître. L'intention de M. le Consul était de nous placer devant nos responsabilités ; si la Suisse restait en dehors de l'orage, nous devions cepen-

dant tous être conscients des grandes difficultés de notre temps et en tirer à temps les conséquences.

M. l'Ambassadeur nous dit avec beaucoup de simplicité sa joie d'être parmi nous et souligna même l'esprit d'initiative de notre Société : nous sommes une des rares Sociétés à accueillir des membres non suisses, ce qui a donné un nouvel élan à nos activités. Il souligna que sa visite chez nous était effectivement une des premières aux sociétés suisses de France. Il nous appela à maintenir et à renforcer encore notre fidélité au pays.

Le lendemain après-midi, M. Dupont était reçu à l'Académie de Stanislas, dans le Salon Carré de l'hôtel de ville ; il y parlait de l'élan créateur de la pensée moderne en Suisse.

G. J.

PARIS

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Sous la présidence de M. Jean-Louis Gilliéron et en présence de MM. Pierre Dupont, Ambassadeur de Suisse en France et Claude Caillat, Ambassadeur de Suisse près l'O.C.D.E., la Chambre de commerce suisse, qui fête cette année son cinquantième anniversaire, a tenu le 16 mai, au pavillon Dauphine, son Assemblée générale.

A l'issue de cette Assemblée, M. le Ministre Gérard Bauer, président de la Fédération hor-

Exposition d'information

pendant la « Permanence d'Eté »

Réalizations du Programme de la Formation Cadres 1967-1968 :

I. — Collection Haute Maîtrise dirigée, sur Thème « La Femme et le Constructivisme » ; II. — Collection Maîtrise personnelle, ... Style « Prêt à porter » ; III. — Modèles Clientes ; IV. — Dossiers « Dessins » ; V. — Dossiers « Histoire du Costume » ; VI. — Dossiers « Technologie » ; VII. — Exposés.

Manifestations 1967-1968 : L'Ecole a été représentée lors des Expositions Internationales du « Prêt à porter féminin » à : Paris : novembre et mai ; Amsterdam : avril ; Düsseldorf : mai.

Des défilés ont eu lieu à l'Ecole les 27 et 28 mars et 20 juin.

Permanence d'Eté - Inscriptions : du 1^{er} juillet au 20 septembre ; Jours et heures d'ouverture : lundi : de 14 h à 18 h 30 ; du mardi au jeudi inclus : de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h 30.

Information

Rentrée scolaire 1968-1969 : Formation Cadres : 23 septembre.

ÉCOLE DES CADRES-COUTURE - 15, rue de Châteaudun - PARIS-9^e

Directrice-Fondatrice : M^{lle} A. GOGEL, TRU 84-66 - SUF 32-98

logère, a fait une conférence sur « La position économique de la Suisse dans l'Europe de demain » devant quelque 160 personnalités, représentant les milieux industriels et économiques, politiques et diplomatiques, non seulement suisses et français, mais également européens. M. Bauer a notamment déclaré que la Suisse devrait s'intégrer tôt ou tard dans le système économique mis sur pied par les six partenaires du Marché commun.

Parmi les personnalités présentes à cette manifestation, on remarquait plusieurs présidents de chambres de commerce suisses de l'étranger, représentant notamment celles d'Argentine, d'Autriche, de Belgique, du Brésil et d'Italie.

GRACE A L'OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME LES SUISSES DE PARIS VONT AVOIR LEUR MAISON

(C.P.S.). Après avoir, pendant une quarantaine d'années, dressé vainement des plans sur la Comète pour avoir, comme les Suédois, les Danois, les Allemands, les Espagnols, une Maison à Paris où ils puissent concentrer les activités de leurs groupements et y avoir un lieu de réunion pour les 18 Sociétés suisses de la région parisienne — qui compte 29 000 Confédérés, dont la moitié sont doubles-nationaux —, nos compatriotes sont aujourd'hui dans la joie.

Grâce au dynamisme des dirigeants de l'Office national suisse du Tourisme, un immeuble, situé au 11, rue Scribe, au centre de la capitale, à deux pas de l'Opéra, près du nouveau métro-express qui permettra de relier rapidement la capitale à la banlieue, dans le quartier des agences de tourisme et du siège des compagnies internationales de navigation aérienne, a été acheté jeudi, 27 juin.

Depuis plusieurs années, la rénovation de l'Office national suisse du Tourisme et de l'Agence des Chemins de Fer fédéraux s'imposait. Le Conseil fédéral, approuvé par le Parlement, avait octroyé récemment un cré-

dit de trois millions et demi à cet effet, mais il s'agissait alors seulement d'améliorer les bureaux actuels du boulevard des Capucines, dans une maison exiguë dont l'O.N.S.T. ne pouvait pas devenir propriétaire et où les co-locataires demandaient des bons de sortie exorbitants pour céder leur bail. C'était s'engager dans des frais très importants sans être vraiment chez soi.

L'édifice que l'on vient d'acquérir pour 8 600 000 F (avec les frais et taxes immobilières 10 200 000 F), fort bien construit en 1867, a belle allure. Il a une façade de dix-huit mètres sur laquelle il sera possible d'installer des vastes vitrines dans une des rues les plus passagères de la capitale. La surface utile de ses bureaux est de 2 800 m². Il en faudra 1 300 à 1 500 pour l'O.N.S.T. Le reste permettra de loger un Cercle suisse avec restaurant bien helvétique, des salles d'exposition pour des produits suisses, une salle pour le livre suisse, avec bibliothèque et librairie, des salles de réunion qui permettront d'accueillir des manifestations culturelles helvétiques.

Nos dix-huit sociétés suisses de Paris, qui étaient obligées de tenir leurs séances de Comités dans des arrière-salles de cafés, vont pouvoir, dorénavant, avoir une salle où gymnastes et tireurs pourront installer leurs trophées et leurs drapeaux. Bref, c'est toute une Maison suisse qui pourra être créée dans les meilleures conditions possibles.

MM. Despland, président, et Kaempfen, directeur général de l'Office national suisse du Tourisme, étaient venus de Suisse, visiter l'immeuble que leur recommandait M. Rotach, le très actif directeur de l'Agence de Paris de l'O.N.S.T. Ils comprirent immédiatement l'importance qu'aurait pour le prestige helvétique, tant au point de vue de ses aspects commerciaux que culturels, l'installation de l'O.N.S.T., rue Scribe. Ils demandèrent une option de trois mois pour laisser au Conseil fédéral et aux Chambres le temps de prendre une décision. On leur répondit par l'offre d'une option de trois jours. Sans se laisser rebuter par les difficultés, M. Despland partit immédiatement pour Berne, exposa l'importance

de ce projet d'achat aux conseillers fédéraux Roger Bonvin et Gnägi qui comprirent tout de suite l'intérêt qu'il y aurait, pour la Suisse, à ne pas laisser échapper une telle occasion. Convoquée d'urgence, la Délégation des Finances du Parlement donna, elle aussi, son accord à l'unanimité. Ainsi, trois jours plus tard, M. Despland put revenir à Paris avec, en poche, un chèque de 10 millions 200 000 F. On n'osera plus parler de la lenteur bernoise.

La transaction s'est réalisée aussitôt heureusement, car, dans l'après-midi, une offre d'achat supérieure d'un million était faite aux vendeurs qui sont les Chambres d'agriculture françaises. Ces dernières, voulant témoigner leur amitié pour la Suisse, donnèrent à l'O.N.S.T. la préférence sur une offre identique à celle que nous avions acceptée.

L'architecte Borel, qui avait précédemment étudié la rénovation du bâtiment que l'O.N.S.T. vient d'acquérir, estime qu'avec une somme de 3 millions 700 000 francs, il sera possible de transformer les locaux de la rue Scribe pour en faire une véritable Maison suisse.

Il y a deux ans déjà, l'O.N.S.T. avait jeté son dévolu sur l'immeuble des Chambres françaises d'agriculture, mais alors, sa mise en vente était fixée à 13 millions, ce qui était jugé trop cher à Berne. On a pu aujourd'hui l'obtenir, à condition de faire très vite, pour 8 millions 600 000 F.

Les Suisses de Paris sont reconnaissants au Conseil fédéral pour la compréhension qu'il a manifestée de leurs besoins en permettant qu'en trois jours soit réalisé cet achat qui donnera à notre Communauté, au centre de la capitale, une Maison suisse digne de nos traditions et du prestige de nos industries.

Roger LANTENAY

NOTE DE LA REDACTION

Vu l'abondance des matières et les événements qui nous ont obligés à jumeler deux numéros de suite, nous publierons dans notre numéro de septembre certains comptes rendus du Congrès de l'Union des Suisses de France.